

96^{ème} SESSION DU CONSEIL DE L'OIM
INTERVENTION DE LA DELEGATION SENEGALAISE
GENEVE, LE 03 DECEMBRE 2008

Monsieur le Président,

Je voudrais, avant tout, vous féliciter pour votre élection à la présidence du Conseil. Je félicite également les autres membres du Bureau et remercie le Président sortant pour avoir bien tenu les commandes durant son mandat.

Ma délégation souhaite la bienvenue aux nouveaux observateurs et tient à renouveler ses félicitations au Directeur général pour son élection à la tête de l'OIM. Elle saisit cette occasion pour rendre hommage à Madame Ndioro NDIAYE dont la contribution à la promotion et au développement de notre Organisation est bien connue. Mon collègue du Nigéria l'a souligné hier en des termes fort éloquents dans la déclaration qu'il a faite au nom du Groupe africain, déclaration que ma délégation appuie pleinement.

Monsieur le Président,

Pour avoir donné une suite favorable aux préoccupations du Groupe africain relatives, d'une part, à la mise en place d'une Mission à fonction régionale en Afrique centrale et, d'autre part, à la création d'un Centre de renforcement des capacités dont les activités doivent couvrir tout le Continent, l'Administration de l'OIM mérite nos remerciements.

Nous l'encourageons à poursuivre la recherche d'une solution appropriée au problème de la sous-représentation de l'Afrique au sein du Secrétariat.

Monsieur le Président,

Un certain optimisme pourrait conduire à penser que malgré la crise actuelle qui secoue le monde de la finance, les mouvements migratoires vont se stabiliser. Sans rejeter cette probabilité, ma délégation souhaiterait par prudence, la relativiser. En effet, il y a déjà des observateurs et analystes qui prédisent que la crise financière aura des conséquences négatives sur l'économie réelle, en termes de réduction des transferts d'argent des migrants et des flux de touristes ou encore de baisse des investissements ainsi que de l'aide publique au développement.

En d'autres termes, de tels effets cumulés à ces différents niveaux pourraient probablement exercer une pression sur la circulation des personnes à la recherche de meilleures conditions de vie. A notre avis, nous devrions avoir à l'esprit cette éventualité et nous préparer à empêcher que ne se développe davantage la stigmatisation des migrants en dépit de leur contribution à la création de richesses dans les pays d'accueil.

C'est le lieu pour moi de réaffirmer que, pour le Sénégal, le respect des droits de l'homme des migrants, en tous lieux et en toutes circonstances, fait partie des exigences qui s'imposent le plus à nous, en cette année de célébration du soixantième (60^{ème}) anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Avant de terminer, je tiens à saluer l'heureuse initiative qu'a eue le Directeur général en nous communiquant à l'avance, les grandes lignes de son allocution. Il s'agit-là d'une bonne pratique susceptible de faciliter nos échanges et, par conséquent, de les rendre encore plus féconds.

De même, ma délégation salue le début de mise en œuvre de ses promesses de campagne, notamment, la promesse d'être à l'écoute des Etats membres de l'Organisation et des autres parties prenantes.

A nos yeux, une telle attitude permet au capitaine du bateau qu'est le Directeur général, d'avoir tout ce qu'il faut pour bien tenir le gouvernail que nous lui avons confié.

En particulier, elle l'aidera à diminuer ce que l'on appelle les effets de freinage, c'est-à-dire la propension des personnes à repousser le changement. Or, de changement, l'OIM en a besoin aujourd'hui, notamment, au niveau de la structure de son budget.

Monsieur le Directeur général, le Sénégal est disposé à vous apporter son appui dans la voie courageuse de l'écoute attentive, du dialogue et de la transparence que vous avez choisi d'emprunter.

Je vous remercie.